



PRESTATIONS & HONORAIRES

HONORAIRES DE TRANSACTION (Achat – Vente)

Appartements – Immeuble – Terrain – Fonds de commerces

Vente de biens

- 0 € > 80 000 €	6 000 € TTC
- 80 001 € > 130 000 €	8 000 € TTC
- 130 001 € > 300 000 €	10 500 € TTC
- A partir de 300 001 €	3,5 % (TTC)

Les honoraires de transactions sont à la charge de **l'acquéreur ou du vendeur, déterminable au mandat.**

Vente terrain à bâtir

- Terrain	10 000 € TTC
-----------	--------------

Vente de lots annexes

- Exemples : box ou parking	20 % (TTC)
-----------------------------	------------

Avis de valeur

- Avis de valeur écrit	250 € TTC
------------------------	-----------

Ce montant sera déduit des honoraires de transaction lors de la prise d'un mandat.

Cession de fond de commerce et droit au bail

- 0 € > 35 000 €	3 500 € HT
- 35 001 € et au-delà	10 % (HT)

A la charge exclusive de **l'acquéreur.**

Barème au 15 avril 2015

TRANSACTION IMMOBILIERE

TRANS'ACTIVITES entreprise juridiquement et financièrement indépendante - SARL au capital de 1000 € - SIREN 452 182 080 00012 au RCS de Evry - Titulaire de la carte professionnelle « Transaction sur immeuble et fonds de commerce », n° T1024-021, délivrée le 20/06/2006 par la préfecture de Evry - Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de la Compagnie Européenne de Garantie et Cautions sous le n°01 649 TRA 101, pour un montant de 110 000 €